



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales
Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

A l'attention des commissions sociales, des services sociaux régionaux (SSR) et des services sociaux spécialisés concernés

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

—
Réf:

Courriel: dsas@fr.ch

L:\LASoc\Inspection\Projet Réviseur Inspecteur LASoc\03_Sous-projets
RISoc\TP02_Concept réviseur inspecteur\01_Documents finaux\Lettre
RISoc_DSAS_15.04.01_f.docx

Fribourg, le 9 avril 2015

Prévention et contrôle des abus dans l'aide sociale : concept et procédures

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service,
Mesdames, Messieurs,

La prévention et le contrôle des abus dans l'aide sociale ont été renforcés au cours des dernières années suite à la révision partielle de la loi sur l'aide sociale (LASoc) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Sur la base des expériences réalisées depuis lors, un concept a été réalisé, conformément à l'article 22 al.3 LASoc, afin de préciser la mise en œuvre des mesures de prévention et de contrôle voulues par le législateur. Je vous transmets ci-joint ce concept et les formulaires qui l'accompagnent en vous invitant à les intégrer dès maintenant dans vos processus de travail et de décision.

Ce concept est basé sur la consultation achevée en 2013 à laquelle ont pris part 40 communes, l'Association des communes fribourgeoises, 12 commissions sociales, 15 services sociaux régionaux, un service social spécialisé. Toutes les remarques et propositions transmises lors de cette consultation ont été prises en compte pour l'élaboration de ce concept. Je tiens à remercier toutes les instances qui ont contribué à cette élaboration par le truchement de cette consultation ou encore, ultérieurement, par les observations qu'ils ont transmises au Service de l'action sociale (SASoc) à partir de leurs expériences.

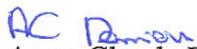
Pour rappel, ce concept vise les buts suivants : a) préciser les principes fondant le dispositif (catégories d'abus, collecte et traitement des données, stratégie en matière de prévention et de contrôle) ; b) clarifier les principales dispositions légales en la matière (commentaire relatif aux procédures de prévention et de contrôle) ; c) énoncer des recommandations pratiques en vue d'une application uniforme du droit dans le canton (notamment en matière gestion des cas, procédures à suivre en cas d'abus avéré).

Ce concept est présenté comme une aide à la pratique et englobe une grande variété de cas de figure afin de préciser le cadre de la mise en œuvre des travaux d'inspection et de révision visés par les articles 21a et suivants LASoc. Il est complété par des formulaires destinés à faciliter les démarches et à systématiser la transmission d'informations.

Ce concept insiste en particulier sur le suivi des mesures afin de déterminer l'impact des efforts consentis pour assurer aussi par ce biais une application de l'aide sociale équitable. A ce titre, je demande aux services sociaux régionaux d'informer régulièrement le SASoc des suites données aux enquêtes réalisées selon la procédure formulée dans le Concept.

De plus amples renseignements peuvent naturellement être obtenus auprès du Service de l'action sociale.

En nous remerciant de votre engagement pour l'application de la loi sur l'aide sociale, je vous adresse, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.


Anne-Claude Demierre
Conseillère d'Etat

Annexes

-
1. Concept sur le dispositif de prévention et de contrôle des abus dans l'aide sociale
 2. Mandat d'inspection (formulaire)
 3. Bilan intermédiaire (formulaire)
 4. Rapport d'inspection (formulaire)
 5. Monitoring d'inspection (formulaire)
 6. Procuration (formulaire)
 7. Autorisation spéciale (formulaire)

Copie

Service de l'action sociale (SASoc), M. François Mollard, Chef de service, Rte des Cliniques 17, 1700 Fribourg